



# INFOS 2008 LA DESTROUSSE



**Lettre municipale aux destroussiens**

**n°2099**

## **La Collecte des Ordures ménagères**

Depuis le mois de septembre, la Communauté d'Agglomération (l'AGGLO) a pris à son compte la collecte de nos ordures ménagères.

La procédure de mise en place des conteneurs à Ordures Ménagères, s'est déroulée pendant la semaine du 8 au 16 Septembre 2008.

Quelques difficultés voire incohérences, ont été rencontrées. Elles ont été et seront corrigées progressivement, mais elles ont perturbé, parfois fortement, certains quartiers, suscitant des interrogations multiples.

La Municipalité, présentant ces questions dues à l'arrivée impromptue des conteneurs, avait même pris l'initiative de procéder à un début d'information en réunissant tout d'abord et successivement l'ensemble des Lotissements sur la période, peu propice, des vacances scolaires.

Ces informations furent complétées par la présentation de divers sujets, dont la carte des déperditions de chaleurs par les toitures (mesurées par thermographie).

La livraison rapide des conteneurs à Ordures ménagères estampillés de l'Agglo et le passation des consignes de la Silim à l'Agglo, a généré quelques dysfonctionnements.

Au nom de l'Agglo du pays d'Aubagne et de l'Etoile, la Municipalité de La Destrousse, vous prie de bien vouloir accepter ses excuses pour les contrariétés momentanées générées.

Toute cette restructuration prend effet dès à présent et se « rode »..... progressivement, y compris le nouveau personnel de l'Agglo, assurant les Collectes.

.../...

Dorénavant les ordures ménagères doivent être impérativement déposées dans un conteneur de l'agglo sous peine de ne pas être ramassées.

Si vous observez que certains conteneurs sont mal situés, nous sommes à votre disposition pour envisager selon les cas des solutions différentes.

« En sont exclus, entre autre, les encombrants, et les déchets verts ou polluants qui bénéficient pour l'un d'un ramassage sur rendez-vous, et l'autre d'une réception en déchèterie).

- **Pour les encombrants**

Téléphoner à l'Agglo au 04 42 18 19 79

- **Carte pour déchèteries :**

Les cartes doivent être retirées en mairie et sont valable pour les 4 déchèteries du Pays d'Aubagne et de l'Etoile (Aubagne – Auriol – Cuges les Pins – Peypin)

Vous devez vous munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile, et de l'immatriculation du véhicule.



2 dates à noter ...      2 dates à noter...      2 dates à noter...

## « Allo c'est l'agglo »

**Mardi 07 octobre à 18h30**  
**Salle Polyvalente La Pléiade**  
**Rencontre publique**

Cette réunion s'inscrit dans le prolongement de l'opération « Allo c'est l'agglo » et a pour but d'informer plus amplement sur l'ensemble des compétences et des services de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile.

## Etude Thermographique

**Mercredi 08 octobre**  
**entre 9 h et 12h30**  
**à la mairie**

Présentation de l'étude thermographique de la Commune permettant de déterminer le niveau de déperditions de chaleur de chaque habitation.